



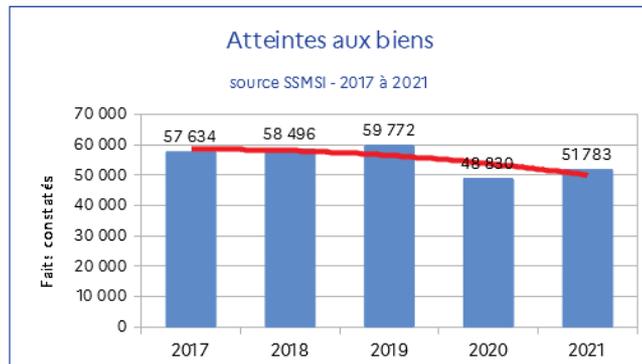
Lutte contre la délinquance et l'insécurité routière

Bilan 2021 et priorités d'actions 2022
en Loire-Atlantique

La lutte contre la délinquance en Loire-Atlantique en 2021 : dans le contexte du Covid, baisse globale des violences sur la voie publique mais hausse des violences intrafamiliales et des escroqueries et infractions économiques et financières

Les atteintes aux biens en diminution depuis 5 ans

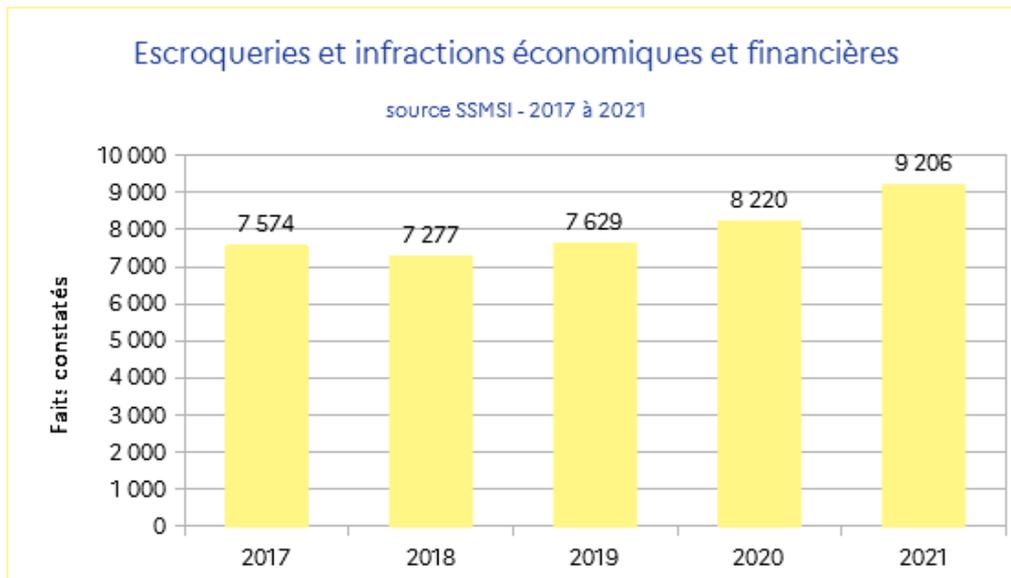
Une **baisse générale des atteintes aux biens** : - 10,15 % par rapport à 2017



- **Les cambriolages** : - 5,23 % (en 2020/2021 par rapport à 2018/2019)
 - **Les vols liés aux véhicules moteurs** : - 12,33 % (en 2020/2021 par rapport à 2018/2019)
 - **Les vols avec violence** : - 17,8 % (en 2020/2021 par rapport à 2018/2019)
 - **Les destructions et dégradations** : - 13 % (en 2020/2021 par rapport à 2018/2019)
-

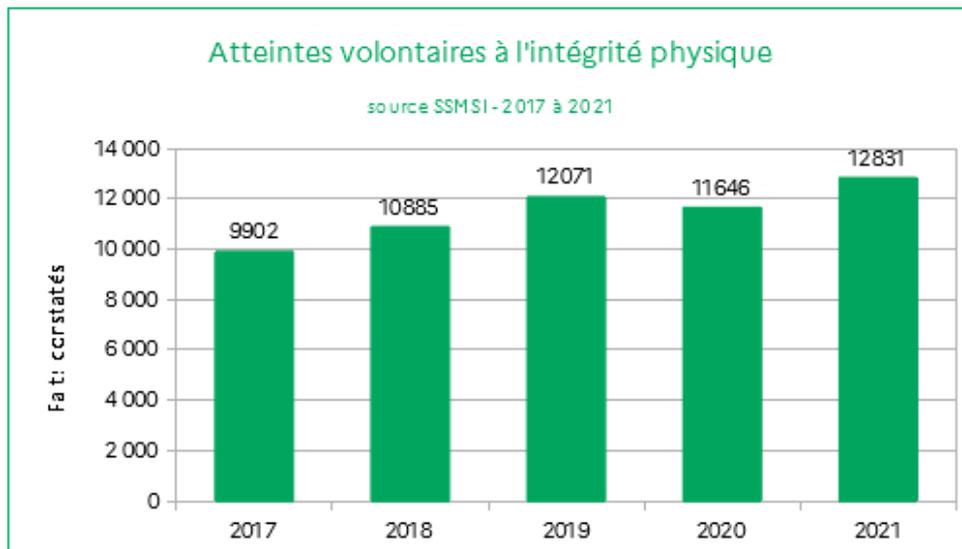
Les escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF) à leur plus haut niveau depuis 2017

Une augmentation **des EIEF** depuis 2017 : + 21,55 %



Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) augmentent surtout dans la sphère privée

Une forte augmentation des **AVIP** depuis 2017 : + 29,58 %



La lutte contre les violences intrafamiliales demeure plus que jamais une priorité de l'État pour l'année 2022

En Loire-Atlantique, le nombre de victimes de VIF a augmenté de + 46,15 % en 5 ans

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de victimes de VIF	2 936	3 298	3 611	3 872	4 291
Dont femmes victimes (%)	2290 (77%)	2540 (77 %)	2744 (76 %)	2954 (78 %)	3346 (78 %)

Contre ces violences :

- **Formation des forces de sécurité intérieure**
 - **Systématisation des gardes à vue**
 - **Saisies d'armes**
-

La lutte contre les stupéfiants : une priorité majeure

- En Loire-Atlantique, 761 amendes forfaitaires délictuelles (AFD) ont été dressées en 2021 à l'encontre de consommateurs
- La priorité donnée au démantèlement des points de deal et des trafics de stupéfiants a donné lieu à 790 opérations par la DDSF, 21 grosses affaires par la PJ, 162 constatations par la Douane et d'autres opérations réalisées par la PAF et la Gendarmerie Nationale. En centre-ville de Nantes, des opérations coordonnées associent régulièrement SP-PAF et Douane.

→ quelques affaires marquantes

Focus centre-ville de Nantes

Les atteintes aux biens sont en baisse de - 38,71 % en 2021 par rapport à 2019

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont diminué de -43,25 % en 2021 par rapport à 2019

Pour la ville de Nantes, en 2021, 696 opérations de démantèlement de point deals ont été conduites par la DDSP

DES MOYENS CONSÉQUENTS ALLOUÉS AUX FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE EN 2021

Thématique	Montant/volume	Illustrations
Rénovation immobilière	3 679 132 euros	- rénovation et extension du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Nantes - réfection des locaux de la brigade canine de Nantes (police nationale)
Renouvellement véhicules	128 véhicules neufs	véhicules banalisés véhicules sérigraphiés véhicules électriques
Équipements individuels	319 caméras piétons 308 équipements de protection individuelle	Gilets de protection pare-coups, paires de jambières, protège-tibias, casques et masques à gaz

La prévention de la délinquance

- ◆ Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) :

L'enveloppe 2021 en Loire-Atlantique : 707 000 euros

→ 343 500 euros pour la prévention de la délinquance

→ 57 500 euros pour la prévention de la radicalisation

→ 306 000 euros pour des mesures de sécurisation

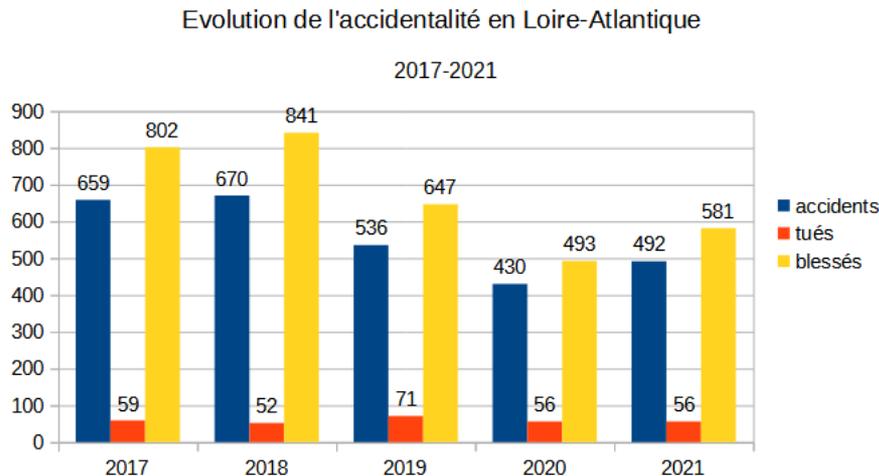
- ◆ La Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives (MILDECA) :

L'enveloppe 2021 en Loire-Atlantique : 61 200 euros

→ 22 projets soutenus (associations collectivités locales, établissements scolaires)

L'accidentalité routière en Loire-Atlantique En 2021

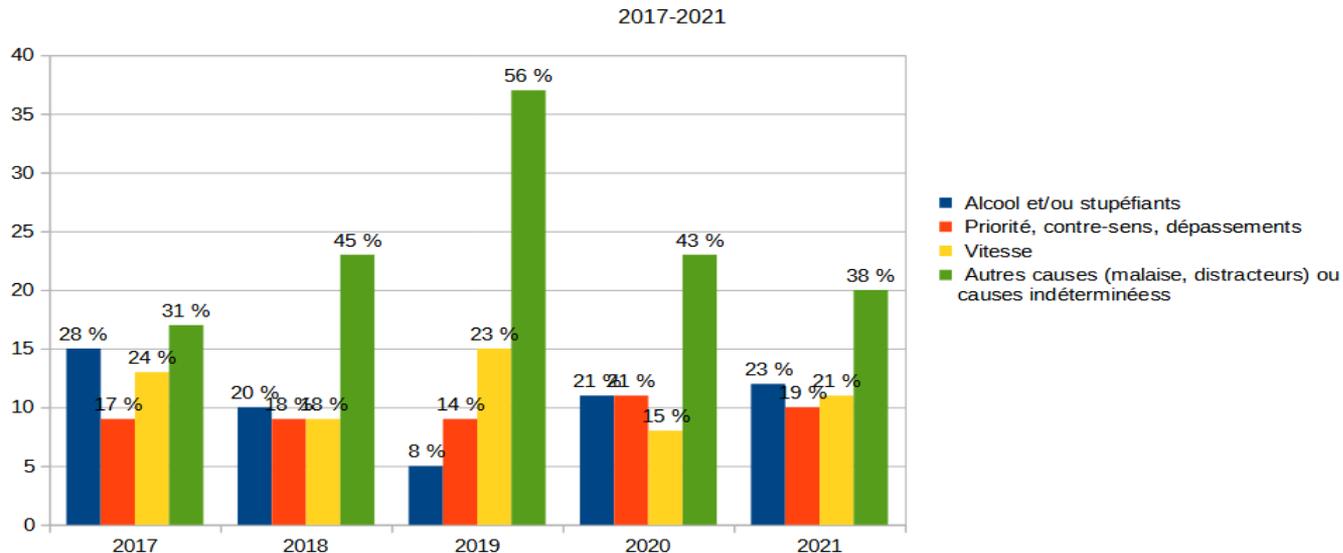
1-Présentation de l'accidentalité routière en Loire-Atlantique en 2021



L'année 2021 est similaire à l'année 2020 en matière de mortalité routière, marquées toutes les deux par les restrictions de circulation liées à la situation sanitaire. **Baisse du nombre de tués par rapport à 2019** mais encore supérieur à 2018, année où la mortalité était la plus faible dans le département. A noter l'augmentation du nombre d'accident et de blessés entre 2020 et 2021.

1-Présentation de l'accidentalité routière en Loire-Atlantique en 2021

Causes des accidents mortels en Loire-Atlantique



- L'alcool et/ou les stupéfiants sont impliqués dans 12 des 52 accidents mortels soit 23% en 2021 (20 % en 2020)
- Le non-respect des règles de priorité est impliqué dans 19% des accidents mortels (20 % en 2020)
- la vitesse est impliquée 21 % des accidents mortels en 2021 (15 % en 2020)

L'action répressive des forces de l'ordre

En Loire-Atlantique, les forces de l'ordre constatent en moyenne chaque jour :

- ✓ 42 **excès de vitesse** (hors radars automatiques)
- ✓ 17 infractions liées à l'utilisation de **distracteurs** (tel / gps)
- ✓ 9 conduites sous l'empire d'un **état alcoolique** et 6 sous **stupéfiants**
- ✓ 8 **suspensions** administratives du permis de conduire
- ✓ 7 infractions pour **non-port de la ceinture** de sécurité (ou siège auto)
- ✓ 7 conduites **sans permis** ou malgré une suspension/rétention/annulation
- ✓ 4 conduites **sans assurance** (*ZGN)
- ✓ 1 à 2 **refus d'obtempérer**

Perspectives 2022 : Mise en place du Plan départemental de contrôles routiers

2 – Les moyens de lutte contre l'insécurité routière : l'action préventive de la préfecture

Des actions de prévention autour de 6 enjeux prioritaires pour la lutte contre l'insécurité routière en Loire-Atlantique :

- la conduite après usage de substances psychoactives > alcool et stupéfiants
- les jeunes
 - > divisés en 3 classes d'âge: 13-17 ans, 18-24 ans et 25-29ans
- les seniors
 - > divisés en 2 classes d'âges : 60-74 ans et +75ans
- Le risque routier professionnel
- Les usagers de deux-roues motorisés
- Le partage de la route

Perspectives 2022 : Elaboration du DGO 2023-2027 pour définir les nouveaux enjeux prioritaires du département



**+33 000€ de subventions
PDASR en 2021**

PERSPECTIVES 2022

- Dans la continuité de l'année 2021, la lutte contre les stupéfiants demeure en 2022 une priorité majeure de l'action de l'État dans le département, en déclinaison du plan national de lutte contre les stupéfiants et du plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022.
- Par ailleurs, les services de l'État, en lien avec les associations partenaires, sont et resteront pleinement mobilisés en 2022 pour lutter contre les violences intrafamiliales et les violences conjugales, sous toutes leurs formes.
- Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, l'année 2022 sera également marquée par la poursuite de la mise en œuvre des actions du contrat nantais de sécurité intégrée signé en mai 2021 engageant réciproquement l'État et la ville de Nantes autour de priorités partagées en matière de sécurité.
- A l'été 2022, comme les années précédentes, des renforcements d'effectifs seront déployés sur le littoral et dans les zones les plus touristiques du département.
- La prévention joue un rôle déterminant dans la lutte contre la délinquance, priorité majeure de l'État. Elle est au cœur des préoccupations des habitants qui aspirent à vivre dans la tranquillité. Dans ce cadre, l'année 2022 sera marquée par l'adoption d'un nouveau plan départemental de prévention de la délinquance 2022-2024 en déclinaison de la stratégie nationale de prévention de la délinquance (SNPD).
- La lutte contre l'insécurité routière nécessite une mobilisation de l'ensemble des partenaires. C'est en ce sens que sera engagée en 2022 une réflexion pour renouveler les priorités d'action en la matière pour les années 2023 à 2027 au sein d'un nouveau Document Général d'Orientations (DGO). Cette démarche associant l'État et ses partenaires vise à définir les enjeux prioritaires de la politique locale de sécurité routière ainsi que les orientations d'actions à conduire pour les prochaines années.

L'année 2022 sera par ailleurs marquée par la mise en œuvre du plan départemental de contrôles routiers signé en ce mercredi 2 février 2022.
